



DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

Commune de Fontenay le Vicomte

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 14 septembre 2009

Présents : Mrs Jean-Luc GOUARIN, Patrick BALDY, Daniel CORRE, Claude TETARD, Serge DUPONT, Patrick SERPETTE, Geoffroy d'AUMALE, Jean-Louis BLETEL, Mme Christine ROCHELLE, Mrs Joël VIGNOT, Thierry GAUTHIER

Absent excusé : M. Mustapha HOUACINE

Pouvoirs : M. Daniel VIGREUX donne pouvoir à M. Thierry GAUTHIER
Mlle. Séverine MARCHE donne pouvoir à M. Patrick BALDY
Mme Clotilde SMITH donne pouvoir à M. Daniel CORRE

Secrétaire de séance : M. Patrick BALDY

Monsieur Jean-Luc GOUARIN Maire en exercice ouvre la séance à 20h30

Concernant le compte-rendu du conseil municipal du 25 juin dernier, Madame Clotilde SMITH nous informe par écrit que sur le point 1, concernant la demande de réserve parlementaire elle s'était abstenue sur le vote de cette délibération. Rectification sera faite pour enregistrer cette modification. Le reste du compte rendu est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

FINANCES

↳ – Demande subvention "clôture du stade "

Suite à la demande de subvention auprès de la ligue de Football de l'Essonne, concernant les aménagements du local de rencontre, nous avons la possibilité d'y inclure la clôture du stade. Monsieur le Maire propose donc une délibération incluant cette possibilité. Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise cette demande de subvention.

↳ – Gratuité loyer maison de gardien

Lors du conseil municipal du 21 novembre 2008, avait été abordé la possibilité du non paiement ou la diminution de loyers de la maison de gardien. Cette diminution ou gratuité ponctuelle concernaient la justification de travaux d'embellissement fait sur la maison ou de divers travaux exécutés sur la commune en dehors de la fonction première d'entretien et de gardiennage de la salle polyvalente. Un arrêté du maire avait été rédigé afin qu'en fonction des travaux d'entretiens réalisés, et sur justificatifs, un loyer par an soit minoré ou supprimé. Pour cette raison et en constatation des travaux effectués depuis cette date Monsieur

le Maire propose au conseil municipal d'exonérer le locataire du montant d'un loyer, pour le mois de juillet 2009.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, moins deux abstentions, Madame SMITH et Monsieur DUPONT, décide de cette gratuité.

URBANISME

↳ – Recensement de longueur de voirie

Sachant que la plupart des dotations : dotation de fonctionnement ; « état », dotation de solidarité communautaire ; « CCVE » et autres, intègrent les longueurs de voirie communale dans leurs calculs Il nous appartient de mettre à jour ces linéaires en intégrant les nouvelles voiries des lotissements récemment rétrocedés dans le domaine communal.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, cette mise à jour qui sera validé par un arrêté du maire et transmet aux services de l'Etat.

↳ – Election d'un nouveau délégué au SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Restauration de Cours d'Eau)

Monsieur Daniel CORRE conseiller municipal, délégué titulaire au SIARCE, souhaite ne plus siéger à ce syndicat. Il nous faut donc réélire un nouveau délégué titulaire.

Monsieur BLETEL se propose à ce poste. Pas d'autre conseiller ne souhaitant se présenter, il est procédé au vote à mains levées.

Monsieur BLETEL est élu à l'unanimité, moins une abstention, comme délégué titulaire représentant la commune auprès de ce syndicat.

PERSONNEL

↳ – Effectif du personnel

L'obtention du diplôme de CAP petite enfance d'un agent technique de ménage et sa prise de poste en remplacement de l'agent d'animation en congés de maternité et de plus, la fin du contrat d'une stagiaire en contrat d'apprentissage, CAP petite enfance, nous obligent à réorganiser l'ensemble de ces postes. Pour ce faire et pour couvrir les besoins clairement identifiés Monsieur le Maire propose la création : d'un poste contractuel d'agent technique (ménage) à 80 % de 35 heures

Et la modification d'un poste contractuel d'agent technique (ATSEM) de 50 % à 60 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide la création de ces postes. Les fiches de postes correspondantes ont été créées, le budget correspondant à ces créations ou remplacements de postes a été prévu.

L'ordre de jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 22 H 30.

Informations :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à travers une décision du Maire, une liste d'attente de taxi à été mise en place au 1^{er} juillet sur la commune. Cette décision fait suite à une demande croissante des Fontenois pour ce mode de transport. Après la commission préfectorale d'attribution, un arrêté sera pris, pour valider cette demande. L'emplacement prévu, sera matérialisé sur la place du Foyer Rural pour ce stationnement.

Il informe également le conseil municipal que la fonction RH rempli jusqu'à ce jour par Monsieur l'adjoint aux finances sera assurée désormais par M. Geoffroy d'AUMALE, plus disponible pour cette fonction.

Urbanisme :

- Les travaux de réfection du chemin vert ont commencés, ils doivent être terminés pour le 18 septembre.
- Enfouissement des réseaux et réfection de la chaussée rue de la Salle. Rendez-vous avec le bureau d'études le 22 septembre pour définir et organiser les futurs travaux. Les riverains sont dors et déjà sollicité pour appréhender la nature des travaux en partie privative.
- Procédure judiciaire : une procédure à l'encontre des propriétaires qui, rue du Regnault n'ont pas respectés l'autorisation de reconstruction « à l'identique », après sinistre (incendie été 2008).
Le PV de constatation des faits a été signifié auprès des propriétaires et transmit au procureur de la république. (les propriétaires sont déjà sous le coup d'une condamnation avec sursis pour non respect du code de l'urbanisme).

Rentrée scolaire : 132 enfants cette année à la rentrée, une nouvelle directrice Madame VIALLE. Pour la cantine un nouveau prestataire « Yveline Restauration » a été retenu, après un appel d'offre en MAPA (marché à procédure adapté) selon le code des marchés publics. Trois prestataires avaient postulé, après consultations en commission sociale, un seul a été retenu. Une procédure d'appel d'offre a également été engagée concernant les travaux rue du chemin vert, selon la procédure.

CCVE :

- 1 octobre 2009, mise en service du MOBI'VAL, après 2 ans de travail, le transport à la demande sur le territoire de la CCVE, est une réalité. De l'information détaillée bientôt à disposition de tous dans vos boites aux lettres, en mairie et sur le site internet commune ou CCVE.
- 6 Octobre ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage à Ballancourt. Quelques caravanes de moins (12), qui ne devraient plus s'installer régulièrement sur notre territoire.
- Création d'un groupe de réflexion sur l'agriculture dépendant de la commission développement économique. M. Patrick SERPETTE est volontaire pour participer à ce groupe de travail.

PCA (Plan de continuité d'activité) H1N1 :

- La commune s'est équipée en masques et en solution hydro alcoolique pour le lavage des mains. Ce stock sera réservé au personnel communal. Pour l'école, c'est l'inspection académique qui devra gérer la protection de ses personnels. (institutrices).

Divers : Enquêtes publiques consultables en mairie :

- 1) ARRETE INTERPREFECTORAL

N° 2009-PREF-DCI2/BE00148 du 13 août 2009 portant ouverture d'une enquête publique préalable à l'autorisation de réaliser le plan d'épandage agricole, dans les départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne, des terres de décantation de l'usine d'eau potable de Choisy-le Roi

Du lundi 21 septembre 2009 au mercredi 7 octobre 2009 inclus.

- 2) ARRETE MUNICIPAL DE LA MAIRIE DE CHEVANNES

N° 36/2009- Prescrivant l'enquête publique relative au projet de modification du POS (plan d'Occupation du sol).

Du lundi 14 septembre au jeudi 15 octobre 2009

Le Maire,
M. Jean-Luc GOUARIN

Le secrétaire de séance,
Patrick BALDY